

La Gazette Riolienne

Informations municipales

janvier 2019



Bonne
ANNÉE 2019



20



19

EDITO du MAIRE

VIE MUNICIPALE

- Urbanisme: PLU
- Recensement de la population
- Départ du Docteur Hay
- Inscriptions listes electorales
- Colis de Noël
- Qualité de l'air à l'école
- Priorité école
- Cantine scolaire
- Classe découverte
- Alerte aux frelons Asiatiques
- Bon Chauffage

CULTURE & LOISIRS

- Repas des Aînés
- ça c'est passé à l'automne
- Festivités de novembre
- Tournoi de belote
- Arbre de Noël à l'école
- Association Rieux Rêves et Partage

HISTOIRE

- Le village médiévale de Rieux

INFOS PRATIQUES

- Vos démarches simplifiés
- Collecte des sapins de Noël
- Site internet de la mairie
- Halte Garderie «Les Marsu ' piots»
- Relais Assistantes Maternelles
- Mission locale

Aidez-nous à trouver un médecin pour notre Village...



Chers habitants,

2018 s'éloigne déjà, 2019 s'ouvre à nous.

C'est l'heure du bilan pour l'année écoulée et de la feuille de route pour l'année nouvelle.

2018

En parallèle de l'administration quotidienne des services et des imprévus, de nombreuses réunions, séances, décisions et dossiers importants de demandes de subventions et autres, ont été conduits par votre Municipalité.

Décisions du Conseil Municipal :

- Elaboration et vote du budget en avril 2018. Budget en équilibre, légère augmentation des taux communaux de 1% (en dessous de l'augmentation du coût de la vie). A noter que les taux communaux à Rieux restent très raisonnables et inférieurs à la moyenne départementale et nationale. Dans ce budget, la rigueur des dépenses est observée et entre autre, nous continuerons l'interruption de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin.
- Après deux ans de travail, le Projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par le Conseil Municipal lors de la séance du 14 juin 2018, en conformité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la CCPOH.
- Mise en chantier et enfouissement pour la fibre optique. Ce service sera opérationnel pour les habitants avant la fin du 1er semestre 2019.
- Obtention des subventions départementales pour terminer la vidéo-protection dans le quartier du Brûle et aux abords de la pharmacie.
- Rénovation du chauffage de l'école et de la salle multifonctions avec l'obtention de subventions: changement de la chaudière avec l'application des nouvelles normes électriques pour des économies d'énergie avec la pose de 29 robinets thermostatiques dans les locaux.
- Prévention coulées de boue : digue de paille compressée pour la protection d'une habitation et recusement des saignées au chemin de la Montagne
- Ouverture d'une nouvelle classe et de la cantine scolaire à tous les enfants, y compris les tout petits (3 ans), avec possibilité d'un menu sans porc.
- Après de multiples démarches, satisfaction de la pérennité du Bureau de Poste
- Animations diverses avec la collaboration des Associations : fête communale, brocante, commémoration du Centenaire du 11 novembre 1918, concours de boules et de belote, arbre de Noël...

Partenariat avec la CCPOH :

- Adhésion à un groupement de commandes pour obtenir de meilleurs prix
- Application de la tarification incitative à la levée pour les ordures ménagères résiduelles
- Participation à la révision obligatoire du SCoT





Difficultés rencontrées :

- En décembre, les luminaires du souterrain desservant la gare et le quai de l'Oise, encastrés dans le sol et normalement très robustes, ont été cassés par des vandales, sans doute avec des objets lourds. Nous avons alerté le Département pour une remise en état qui interviendra dès que possible.
- Durant tout le mois de décembre ont eu lieu des intrusions régulières de groupes, en soirée, sur le parking de la gare, laissant des déchets importants que les services ont dû ramasser chaque matin.
- Concernant le projet d'aménagement des Crêtes Boisées, le Permis de Construire a été délivré mais une difficulté d'achat de terrain dont les héritiers étaient inconnus a provoqué un retard. Ce problème est sur le point d'être résolu.

2019

- La mise à 2x2 voies de la RD200 entre Rieux et Villers-Saint-Paul est toujours programmée par le Département. Cela devrait provoquer l'abattage d'une partie des peupliers le long de cette voie ainsi que des ralentissements. La Municipalité intervient pour que les rues de la Commune ne servent pas de déviation pendant les travaux, ce qui serait très dommageable pour la sécurité.

Une bonne nouvelle !

- Quatre classes de notre école partiront bientôt en classe de découverte, dans la région et avec la visite des châteaux de la Loire. Pour cela, le Conseil Municipal a voté une subvention exceptionnelle de 4 100€. L'APEJC participe également en apportant la somme de 1 500€, résultat de leur implication dans diverses animations pour les enfants.
- En avril viendra le vote du budget communal dans lequel figurera l'arrivée des tablettes numériques dans notre école : très intéressante pour les enfants, et l'équipe pédagogique très motivée par cette modernité.

Je ne veux pas commenter la crise éclatée de ces deux derniers mois dans notre pays, provoquant chez chacun des émotions diverses : adhésion, compassion, colère, comportements excessifs approuvés ou contestés, désir de discussion, aspiration de solutions justes et concertées ; formons des vœux pour que notre nation retrouve l'apaisement, le respect des lois et de la dignité de tous (citoyens et élus), dans une compréhension bienveillante.

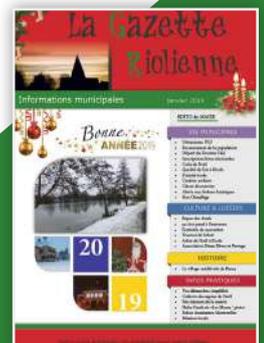
Pour le Débat National qui s'annonce, la Mairie y participera au mieux, pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer : observations, avis, critiques, approbations ou propositions sur les thèmes annoncés ou autres.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui s'impliquent pour le bien de la Commune et des associations. Tout d'abord les Adjoint, les Conseillers municipaux toujours présents et actifs, les services administratif et technique dévoués de la mairie ainsi que les bénévoles des associations culturelles, festives ou sportives.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à toutes et à tous nos vœux les plus sincères, santé, bonheur, réussite pour 2019, vous souhaitant de participer à la vie de la commune et d'être heureux de vivre à Rieux.

Bien sincèrement

Denise SCHROBILTGEN



tirage
680 exemplaires



Urbanisme :

mise en place du Plan Local d'Urbanisme, tous concernés !



Nous arrivons au terme d'un travail entrepris depuis deux ans. Il visait à mettre à jour l'ancien document d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols) afin de produire un projet respectant les attentes que vous aviez placées en nous en 2014 (conserver le caractère villageois de notre commune, permettre un développement serein des activités) en les conciliant avec les demandes de l'Etat et de la communauté de communes (émises par le biais du Schéma de Cohérence Territoriale, le SCoT).

Nous avons donc élaboré un Plan Local d'Urbanisme conséquent, consultable en mairie ou sur le site internet de la commune. Vous êtes donc invités à vous prononcer sur ce dossier, à formuler vos remarques ou interrogations sur des cas envisagés, voire qui nous auraient échappé malgré notre souci de faire au mieux.

Dans ce but, un commissaire-enquêteur neutre a été nommé par le tribunal administratif, en la personne de Mme Anne-Marie Farvaque. Toute réaction au PLU pourra être faite par un registre physique, ou par un registre numérique et anonyme constitué des courriels envoyés à l'adresse plurieux@gmail.com

L'enquête se déroulera en mairie pour une durée de 32 jours consécutifs, du samedi 5 janvier à 9h30 au mardi 5 février 2019 à 17h30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ; et spécialement, en présence de Mme Farvaque :

- le lundi 14 janvier 2019, de 16 h 30 à 18 h 30
- le jeudi 24 janvier 2019, de 16 h à 18 h
- le mardi 5 février 2019, de 15 h 30 à 17 h 30

Recensement de la population

A compter du 1er janvier 2019, la population légale au 1er janvier 2016 en vigueur à compter du 1er janvier 2019 s'élève à :

1 584 habitants.





Départ du Docteur Haÿ ...

Le docteur Alain Haÿ, médecin installé dans la commune depuis 38 ans, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite.

La municipalité lui souhaite de profiter au mieux de ces instants libérés dont il va bénéficier, et le remercie pour son action auprès des habitants.

Son départ soulève toutefois le problème de sa succession : depuis deux ans que nous la savons proche, **plusieurs solutions ont été envisagées puis tentées**. Les difficultés sont importantes, au regard de la pénurie de médecins que connaît notre région, et **notre action ambitieuse de faciliter l'installation d'un nouveau praticien** : nous avons recherché en nous adressant directement aux universités de France et de Belgique, et avons publié, sur des sites dédiés, des annonces vantant les avantages de notre commune.

- De nouveaux locaux sont également à l'étude.

- Une banderole sera bientôt déployée le long de la RD200 pour multiplier nos chances de résultats.

«Si vous connaissez un médecin prêt à s'installer ou à faire évoluer son cadre de travail, faites-lui savoir que la mairie de Rieux est disposée à mettre des moyens à son service et indiquez-lui comment nous contacter.»

Inscriptions sur les listes électorales

Attention : Nouvelles modalités

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales

A compter du 1er janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales sont réformées. Le répertoire électoral unique et permanent, dont la tenue est confiée à l'INSEE sur la base d'informations transmises par la commune, met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du répertoire électoral unique et permanent.

Vous devez effectuer votre inscription en mairie, comme aujourd'hui, personnellement (ou par un mandataire ou par courrier postal au





moyen d'un formulaire prévu à cet effet, de votre carte d'identité et d'un justificatif domicile de moins de 3 mois).

Les jeunes âgés de moins de 26 ans pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.

Les personnes non domiciliées dans la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années de suite (contre 5 années actuellement) au rôle des contributions directes communales. Cette disposition s'applique également aux gérants ou associés majoritaires ou uniques d'une société figurant au rôle.

*Ces nouvelles dispositions permettront une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs pourront en effet, s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à **six semaines avant la date d'un scrutin**. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.*

Prochaines Elections ...

Les Elections Européennes auront lieu le 26 mai 2019,
la date limite d'inscription des électeurs sera le samedi 30 mars 2019,
une permanence en mairie sera assurée.

Colis de Noël

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, la Municipalité a eu le plaisir de remettre le colis de Noël aux Aînés de Rieux et de leur souhaiter de très Joyeuses Fêtes.





Relevé de qualité de l'air dans notre Ecole primaire

La loi portant sur l'engagement national pour l'environnement impose une surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et autres lieux voués à l'accueil de jeunes enfants.

Au sein de la communauté de communes, Rieux a rejoint un groupement de commande pour effectuer des contrôles afin de connaître les conditions dans lesquelles sont placés les enfants.

Ces mesures seront prises au cours de la première semaine d'école de janvier 2019.



Priorité à l'école

L'école de Rieux possède **7 classes**, soit environ **160 élèves** de 3 à 10 ans.

Cette année, nous avons bénéficié d'une **réouverture** de classe due aux effectifs et au fait que la Municipalité a décidé d'ouvrir la cantine aux enfants de 1ère année de maternelle.

Notre souci est d'apporter à nos petits Rioliens le **confort**, la **sécurité** et tous les **outils** nécessaires à leur réussite.

L'informatique et le **numérique** étant les nouveaux outils au service des apprentissages, le Conseil Municipal a décidé d'informatiser l'école primaire afin de favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

Le projet comprend l'acquisition de **trois vidéoprojecteurs interactifs**, trois tableaux triptyques, quatre ordinateurs portables et dix tablettes (classe mobile). Pour cette opération, une aide financière est sollicitée auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de l'Oise.

Par ailleurs, des **travaux électriques** ont été réalisés afin de s'adapter à l'évolution de la réglementation. La **chaudière** a été changée ainsi que les robinets thermostatiques, dans un souci d'économie d'énergie. Une porte dangereuse a également été remplacée.



Cantine scolaire

Depuis la rentrée, un **nouveau prestataire** a été choisi pour la réalisation des repas de notre restauration. La société **ELIOR**, cuisine centrale basée à Liancourt, nous fournit les repas. Les enfants découvrent de nouvelles saveurs, consomment moins de surgelés, plus de desserts « maison » et même du potage !

Du point de vue discipline, nous nous efforçons de leur faire respecter leurs camarades et le personnel de service. Les enfants sont pris en charge par le personnel communal de 11h30 à 13h20. En moyenne, ils sont entre **65 et 82 enfants** à se restaurer en deux services (ce moment doit être un moment de détente).



Classe découverte



Cette année, **75 enfants** des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 partiront du **mardi 5 au vendredi 8 mars 2019** en classe découverte.

Ils découvriront la région des **châteaux de la Loire** en visitant les lieux prestigieux comme les châteaux Chambord, Amboise, Blois ainsi que le Clos Lucé et le Zoo de Beauval.

Afin de réduire la participation des familles aux frais de voyage, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 50€ par enfant.

Nous remercions également l'Association des Parents d'élèves de l'Ecole Jean Carette pour leur don de 1 500 euros, récoltés lors de leurs manifestations.



Environnement : alerte aux frelons asiatiques

Depuis la fin de l'été, **trois nids de frelons asiatiques** ont été détectés sur le territoire communal ou à une forte proximité.

Ces insectes, reconnaissables à leur couleur foncée et à leur abdomen orange, sont particulièrement dangereux pour l'homme, car sa piqure est mortelle (dix décès chaque année) pour les abeilles, surtout, dont elles sont les principales proies.

Or, elles sont capitales pour la reproduction des plantes, donc pour l'agriculture et la culture des fleurs. Des ruches sont installées sur le territoire communal.

Les plus grands nids (voir photo) peuvent accueillir jusqu'à 13 000 individus : **il est donc conseillé de faire appel à des professionnels pour s'en débarrasser.** Merci de votre vigilance !



Abeille



Guêpe



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**



**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**

Bons de chauffage hiver 2018/2019

Des aides aux frais de chauffage sont attribuées aux personnes bénéficiaires de l'allocation minimum vieillesse et aux personnes âgées non imposables sur le revenu ; celles-ci doivent se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

Un bon de chauffage sera remis aux attributaires du RSA.



Repas des Aînés

Dimanche 30 septembre 2018 avait lieu le traditionnel repas des Aînés, journée très particulière car Monsieur Maxime Minot, député de l'Oise nous avait fait l'honneur d'être parmi nous.

Cette année, Madame le Maire a honoré nos doyens, Madame Jeanne Brachet et Monsieur Raymond Autrebon.

Notre traiteur «Villette de Pontpoint» a ravi les papilles de nos convives, toujours apprécié de tous, et pour parfaire cette belle journée, nos Aînés ont dansé sur des airs de valse et tango.

Quelle belle journée.....



Ça c'est passé à l'automne ...

Comme souvent, l'automne est propice à l'activité dans la commune.

Il y a d'abord eu les **Journées du Patrimoine et la promenade patrimoniale du 17 septembre**, au cours de laquelle, notamment, deux cadrans solaires ont été observés sur le mur sud du transept droit (celui de la sacristie).

Ce fut ensuite la **traditionnelle brocante** du premier dimanche d'octobre : cette année, c'était le dimanche 5.

Les conditions météorologiques n'ont hélas pas récompensé la centaine de participants, sans décourager les bénévoles du Comité des Fêtes et de l'APEJC qui apporté la joie et la bonne humeur comme à l'accoutumée ...





Festivités du mois de Novembre ...

Pour le **centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale**, la commune avait organisé une **exposition** présentant le **parcours des combattants rioliens au cours du conflit** : elle a attiré quelques dizaines de curieux, en plus des écoliers de CM1 et de CM2 venus la découvrir avec les enseignantes. Leurs dessins et lettres à la manière des poilus avaient aussi été exposés.

Le vendredi 9 au soir était diffusé A l'ouest rien de nouveau, appel à la paix formulé du point de vue allemand.



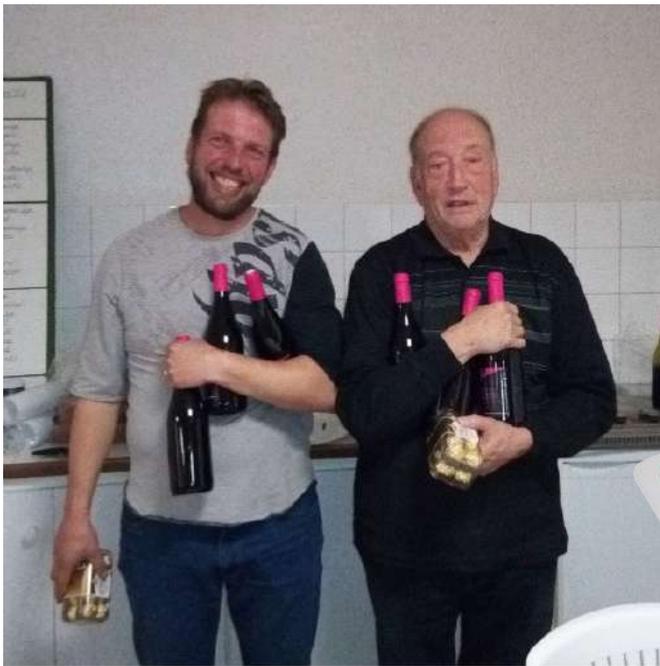
Le tout était conclu par la **cérémonie du dimanche 11**, là encore humide, lors de laquelle les écoliers, dirigés par Maryline Denis, ont interprété la Marseillaise.





Tournoi de Belote

Samedi 17 novembre 2018, le Comité des Fêtes proposait un tournoi de Belote placé sous le signe du Beaujolais, remporté par MM. Moity père et fils.





Bienvenue au Père Noël à l'école

Le Père Noël avait fort à faire en cette fin d'année, mais il a pris le temps de s'arrêter dans les classes de maternelles de Rieux ce jeudi 20 décembre 2018.

Il avait apporté avec lui des cadeaux pour les classes enfantines. Les enfants ont pu lui chanter quelques-uns de leurs chants, danser puis parler avec lui.

Un petit goûter offert par la Municipalité a complété la fête et c'est avec tristesse que les enfants ont laissé repartir le Père Noël dans l'attente de le revoir le jour de Noël !!!





Et pour finir l'année ...

Le 23 décembre, le Comité des Fêtes a proposé une distribution gratuite de vin chaud, tandis que le traîneau du Père Noël promenait qui voulait. Las ! Le temps pluvieux n'a encore pas attiré beaucoup, mais les quelques présents ont participé à un beau moment de convivialité.





Les membres du bureau de l'association **Rieux, Rêves et Partage** ont le plaisir de vous adresser tous leurs vœux ainsi qu'à vos proches.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, joies familiales et réussites professionnelles.

Profitons de ce début d'année pour faire un retour sur l'année écoulée, notre première année associative.

Nous avons commencé en mai par un moment de convivialité intitulé « **un petit réconfort avant les transports** ». L'occasion pour nous de partager un café et un croissant avec les clients SNCF sur le quai de notre gare.



En juin, une marche solidaire a été organisée pour offrir un fauteuil de confort à la petite Fanny, touchée par le handicap.



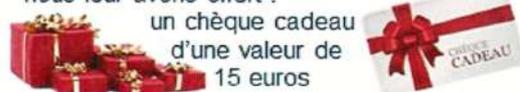
Un succès, que d'émotions !

Grâce à vous, Fanny a obtenu son fauteuil Lalloo. Ses parents se joignent à nous pour remercier, Madame le Maire et le Conseil municipal, les commerçants de Rieux, les entreprises partenaires, les participants, mais également les personnes qui ne pouvaient effectuer la marche mais qui ont tout de même fait des dons. **Un grand merci à vous tous pour cette belle mobilisation.**



Durant l'année, nos adhérents ont bénéficié de 4 places dans le cinéma de leur choix au tarif de 4 euros la place.

La belle période de Noël symbole de rêves et de plaisirs de partager est ensuite arrivée. Afin de remercier nos adhérents, nous leur avons offert :



un chèque cadeau
d'une valeur de
15 euros

Nous souhaitons que notre association **Rieux, rêves et Partage**, apporte toute satisfaction aux adhérents, mais également à tous ceux qui nous font confiance, à nos partenaires, et aussi à ceux qui participent à nos événements. Nous vous remercions pour toute la confiance que vous nous accordez pour mener à bien nos projets.

En 2019, nous poursuivrons nos objectifs solidaires, culturels avec enthousiasme. Nous avons déjà programmé une action de prévention le 28 janvier prochain. Il s'agira de sensibiliser les enfants de notre école sur la santé bucco-dentaire.

Pour la suite, nous ne dévoilerons pas tout en ce début d'année, mais sachez que nous serons au rendez-vous pour 2019 !

Vous pouvez suivre les actualités de l'association sur la page Facebook :  [Rieux, Rêves et Partage](#)

Nous souhaitons vous apporter entière satisfaction, David, reste à votre disposition pour tout renseignement ou suggestion au 06-01-26-22-07.

Que cette nouvelle année associative soit pleine de joies, de rencontres, d'échanges, de rêves et de partage !

Nous vous renouvelons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, prenez grand soin de vous et de vos proches.

Au plaisir de retrouver sur un prochain événement.



le village médiéval de Rieux

Le nom de Rieux apparaît pour la première fois dans un cartulaire (liste de biens) du prieuré de St-Christophe (actuelle commune de Fleurines) datant de 1061. Mais cela signifie-t-il que Rieux n'existait pas auparavant ?

D'après Lucien Charton (Liancourt et sa région, 1968, pp. 333-342), l'installation d'une population sédentaire daterait de la conquête de la Gaule par Jules César. À cette époque (en 51 avant J.C.), un important lac, la « Grande Mer », submergeait ce qui est aujourd'hui les zones marécageuses de Brenouille, les Ageux, Pontpoint, Cinqueux etc. La région était donc stratégique pour pénétrer sur le territoire des Bellovaques, qui « tenaient le premier rang parmi [les Gaulois de Belgique] par leur courage, leur influence ou leur population » (César, Commentaires, II,4). Charton suppose que les Francs ont reconnu la même importance au franchissement de l'Oise à Rieux, en se basant sur les lieudits en -court (désignant une ferme ayant appartenu à un Franc dont le nom forme la première partie, comme dans « Angicourt », ou « Cencourt », hameau de Rieux aujourd'hui disparu). Les noms de lieux nous informent sur d'autres anciens sites sur le territoire communal : Thérigny, dont l'origine serait gallo-romaine, désignant la ferme d'un nommé « Therinius », qui désigne la cavée située presque à la limite de Villers-St-Paul ; Cafosse, en bordure d'Angicourt, dont la « fosse » pourrait indiquer un vivier (dans le Rhône ?) ; et Rocquemont, dominant la vallée du Rhône, surplombant ce qui est aujourd'hui la rue de la montagne.

Mais plus sûrement que les textes ou la toponymie nous renseigne l'archéologie. Entre 2006 et 2007, à l'occasion de la construction de l'échangeur sur la RD200, des fouilles ont été entreprises par l'INRAP sur un espace d'abord restreint. Les découvertes faites ont conduit à étendre la recherche à l'ensemble de la zone à aménager : 2500 m².

Ces travaux ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges, couvrant quatre époques successives d'habitation au Moyen-âge.

- La première correspond au milieu de l'époque mérovingienne (entre 600 et 650). Les bâtiments identifiés devaient appartenir à une famille importante, d'après les traces découvertes de mobilier, de restes alimentaires, et la présence de latrines maçonnées (photo). Notre région était alors très courue des rois des Francs : c'est notamment à Angicourt qu'est née la reine Frédégonde vers 545. Cette reine, «élégante et méchamment rusée» selon les moines d'Arras qui ont parlé d'elle, avait l'ascendant sur son mari Chilpéric Ier et a sans doute conservé une fidélité à sa région natale.

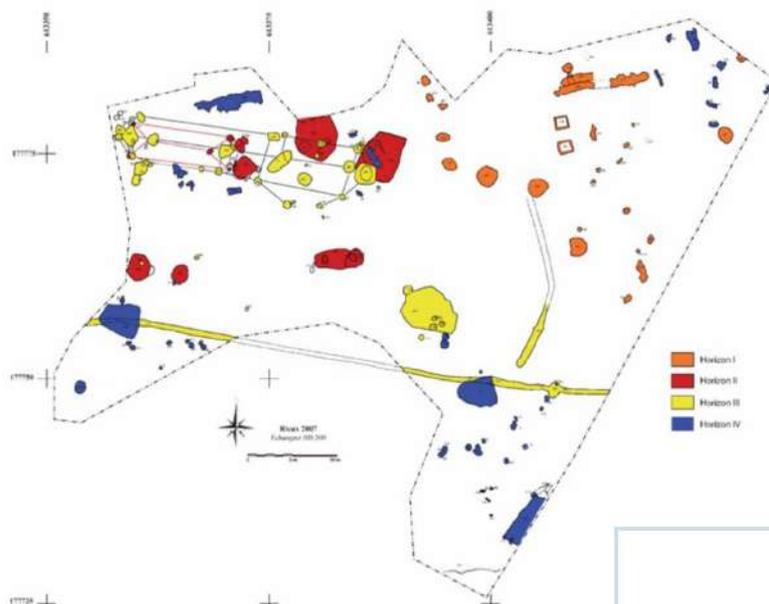


- Le site a ensuite été probablement abandonné (pour les hauteurs ?) : peut-être à cause d'une modification du climat, devenu plus humide et plus froid ; ou de troubles politiques et militaires. On sait par exemple qu'en 673, le maire du palais (le premier-ministre) Ebroïn a passé l'Oise à Pont-Sainte-Maxence pour attaquer son roi, Thierry III, dans son palais de Mortefontaine (à Villers-St-Paul). Le roi s'enfuit en abandonnant son trésor tandis que les environs étaient mis à feu et à sang. Plus tard, les rives n'étaient pas très sûres dans les années 880 lorsque les pirates scandinaves (vikings), profitant des querelles successorales, remontaient fleuves et rivières pour attaquer notamment Compiègne et Noyon. Après les années 900, la situation s'apaise et le site se repeuple : à cette époque, l'on y trouve des traces d'une activité textile.

Vers l'an Mil, le principal bâtiment a été reconstruit pour l'agrandir : ce fut alors un centre de métallurgie fine. En atteste la découverte de moules à fibules (bijoux servant à retenir les vêtements).

Les vestiges les moins bien conservés datent d'environ cent ans après : l'espace a alors été reconfiguré, et la pierre utilisée pour les fondations de nouveaux bâtiments. C'est sans doute aussi de cette période que date la construction de l'église.

Dans son compte-rendu, l'équipe d'archéologues hésite à faire correspondre l'actuel village à un bourg qui aurait aussi porté le nom de Rieux: peut-être ces vestiges sont-ils ceux d'Encourt ?



Marc MOUILLESEAUX



(Photos et plan issus du travail de l'équipe d'Archéopole dirigée par Hélène ASSEMAT, disponible sur <https://sites.google.com/site/testarcho/fouilles-archeologiques/rieux>)





Titres sécurisés, vos démarches simplifiées

Nouvelles dispositions concernant les cartes grises

Pour votre demande d'immatriculation
Rendez-vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr
Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect
Cliquez sur « Mon espace véhicule »
Effectuez votre demande d'immatriculation
Suivez votre demande en ligne



Nouvelles dispositions concernant les permis de conduire

Pour votre demande de permis de conduire
Rendez-vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.fr
Cliquez sur « Effectuez une demande de permis de conduire »
Connectez-vous à votre espace ANTS
Cliquez sur « Mon espace conducteur »
Effectuez votre demande de permis de conduire
Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DEMARCHE ?

Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)

ou

Rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numerique

Nouvelles dispositions concernant les passeports et les cartes nationales d'identité

Pour votre demande de passeport et Carte nationale d'identité
Vous entamez votre demande depuis chez vous
Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et reprendre à tout moment
Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver
Avec ce numéro de pré-demande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.

Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix habilitée à recevoir votre demande et n'oubliez pas de vérifier la prise de rendez-vous.

Site : passeport.ants.gouv.fr

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>



Collecte des sapins de Noël

Dans le cadre de la prévention des déchets, une collecte spécifique des sapins de Noël est prévue

Le jeudi 17 janvier 2019

Les sapins de Noël naturels, sans décorations et sans sac à sapin seront déposés sur le trottoir la veille de la date du ramassage.

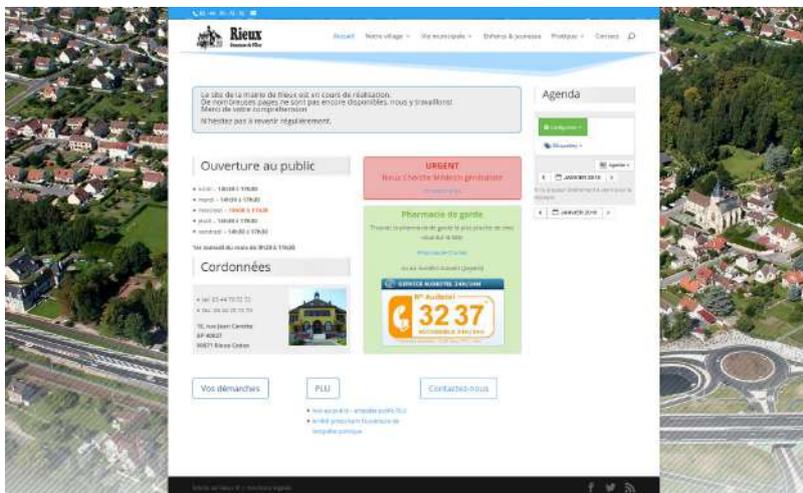
(Hors de ce jour, ils ne seront pas ramassés et devront être déposés à la déchetterie).



Informez-vous en continu !!!

Rieux avait été l'une des premières communes à s'équiper d'un site internet en 1995, afin de faciliter les démarches ou les prises de renseignements de ses usagers.

Mais l'ancien site avait nettement vieilli : un nouveau, plus interactif, a donc été mis en place et sera rempli petit à petit :



www.mairie-rioux.fr

Vous y retrouverez notamment, sitôt décidées, les manifestations qui seront mises en place dans la commune, pour vous informer plus directement. Les informations pratiques sont aussi très facilement accessibles, et tout ce qui doit permettre, de manière générale un meilleur accès à l'activité municipale.

Halte garderie «Les Marsu'piots»

Calendrier des fermetures :

vacances Hiver : du 18 au 22 février 2019

Vacances pâques : du 15 au 22 avril 2019

Vacances d'été : du 29 juillet au 31 août 2019





RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

PERMANENCES ADMINISTRATIVES RIEUX



Vous êtes :

- > parent
- > futur parent

Vous recherchez :

- > un mode de garde sur le territoire de la CCPOH.
- > un accompagnement dans vos démarches en tant qu'employeur.



Vous êtes :

- > assistant maternel
- > garde à domicile
- > candidat à l'agrément

Vous recherchez :

- > des informations et un accompagnement.
- > les conditions d'accès au métier.

Les animatrices vous reçoivent afin de répondre à vos questions, à la Salle Henri Notaire, Place de la mairie à Rieux, le jeudi suivant de 9h à 11h :

28 février



03 44 68 27 27

ACCUEIL

INFORMATION

ORIENTATION

ACCOMPAGNEMENT

Vous êtes employeurs ?
La Mission Locale vous accompagne **gratuitement** dans vos projets de recrutement.

EMPLOI
FORMATION

VIE QUOTIDIENNE

SANTÉ...

**VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS,
VOUS ÊTES SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE,
VOUS AVEZ DES QUESTIONS, DES PROJETS ?**

3 rue Gérard Philippe – 60600 Clermont
03 44 68 27 27
www.mission-locale-clermont.fr
accueil@mission-locale-clermont.fr



Antennes : Liancourt, Moyy
Permanences : Laigneville, Rantigny, Brerouille,
Jacy le Grand,
Jacy le Petit, Mognéville, Monchy saint Eloi, saint
Martin Langueau





Ils ont vu le jour...

Mélyne GENGOUL, née le 7 janvier
Assia MOUTOU, née le 29 janvier
Laony MARQUES ISIDORO, né le 17 février
Mathis MICHEL, né le 19 février
Gabrielle JOURDAIN ANSCOMB, née le 2 juin
Manon GRESSIER, née le 21 juin
Liv SERRES UPPLING, née le 13 septembre (à RIEUX !)

Dénérys DUFOUR MAGON de SAINT ELIER, née le 19 septembre
Adam CARLOS DIAS, né le 23 septembre
Maëllan LESUEUR, né le 1er octobre
Nassim LABIDI, né le 20 octobre
Eden DARRAS, née le 24 octobre
Ambre VIVIES BOYER, née le 10 décembre
Candice ROUSSEL, née le 15 décembre



Ils se sont dit «oui»...

Ludovic ROUGERON et Aurore JOLY, le 19 mai
Eric DANAU et Cynthia VETTOR, le 7 juillet
Rabah ADJOUJ et Frédérique MORTICCIOLI, le 18 août
Frédéric LELONG et Claire DAMIEN, le 18 août
Jérôme DA SILVA RODRIGUES et Isabelle PEUVION, le 22 septembre
Erwan REFFET et Amélie FÉRAUX, le 20 octobre



Ils nous ont quittés...

Michel BRAY, le 13 janvier
Jacques DUPONT, le 24 janvier
Michel LEFÈVRE, le 5 février
Jeannine WIART veuve DUPONT, le 19 février
Gabriella BISTERZO veuve SOULLIER, le 6 avril
Marilyne PERNIER, le 17 avril
François AUGER, le 7 juin
Marcelle HENRIQUÈS épouse FELIZARDO, le 16 juin
Wladislawa WOJCIECHOWSKA, le 23 juin
Annick FEUNTEUN veuve JEANMICHEL, le 6 juillet
Andrée LEJEUNE veuve MAHÉ, le 17 juillet
Claude DESPIERRES, le 20 juillet
Jean-Marie LESOING, le 14 août
Michel COOMANS, le 5 septembre
Lucie GALLO, le 16 novembre

En rouge : n'habitait plus la commune



MAIRIE de RIEUX

15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex
tel: 03 44 70 72 72 - fax: 03 44 70 72 73

ouverture au public:

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30
mercredi de 10h00 à 11h30
1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email: mairie.de.rioux@wanadoo.fr
web: <http://www.mairie-rioux.fr>



La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur , responsable de publication : Denise SCHROBILTGEN, Maire
Rédacteurs : Marc MOUILLESEAU, Isabelle BERTRAND, Mairie de Rieux.
Conception graphique et réalisation : Grégory CHARLET
Photos couverture : Mairie de Rieux